ALICE BEIGNEUX Département de L'Indre

Document généré le lundi 02 novembre 2026 à 13:11

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	02/11/26	02/11/26			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
JOUE	Intégrale	En attente de transmission				

Service : CP
Guichet de retrait :OUI
Guichet de dépôt :OUI

Classification CPV :
Principale : **72267100** - Maintenance de logiciels de technologies de l'information

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'INDRE
Marc FLEURET - Président du Conseil départemental
Place de la Victoire et des Alliés
SMGP
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 27 34 36
SIRET 22360001600016

L'avis implique un Accord-Cadre

Objet du marché	Prestations de maintenance du progiciel de gestion de médiathèques Orphée par la société C3rb
Référence acheteur	2026-SCA6036
Nature de la procédure	Services
Procédure	Procédure négociée
Lieu principal d'exécution	FRB03 - Indre
Lieu d'exécution	INDRE 36020 CHATEAUROUX FRB03 - Indre

Justificatifs

1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence conformément à l'article 32 de la directive 2014/24/UE

Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé pour la raison suivante :
protection de droits exclusifs, y compris des droits de propriété intellectuelle

3. Explication

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables suivant l'Article R-2122-3 du Code de la Commande Publique décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

Code CPV principal **72267100** - Maintenance de logiciels de technologies de l'information

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Limoges
1, cours Vergniaud
87000 Limoges
Tél : 0555339155 - Fax : 0555339160
greffe.ta-limoges@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)
Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)
Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).
Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).
Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir
Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur : **200000** €

Date d'attribution : 02/11/26

Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Marché n° : 2026-SCA6036 - **C3RB INFORMATIQUE** 163 RUE DE L'AUBRAC Montant HT **: 200 000,00** €
12740 LA LOUBIERE
Le titulaire est une PME : OUI

Envoi le 02/11/26 à la publication

Il n'y a pas d'avis subséquents pour cet avis.

Marches-Publics.info V9.7